

Communiqué de Presse
8 juillet 2025

La Communauté de l'Agglomération de l'Albigeois, la ville d'Albi et Enedis unissent leurs forces pour accélérer la transition énergétique

Le 8 juillet à l'Hôtel de ville d'Albi, Stéphanie Guiraud-Chaumeil, maire d'Albi et présidente de la Communauté de l'Agglomération de l'Albigeois (C2A), Odile Lacaze, Vice-Présidente en charge du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et Delphine PERROT-VOISARD, Directrice territoriale d'Enedis Tarn, ont officialisé la signature de deux conventions de partenariat majeures pour accompagner la transition énergétique du territoire.

Ces conventions, signées respectivement entre Enedis et la Ville d'Albi/CCAS d'une part, et entre Enedis et la C2A d'autre part, traduisent une volonté commune de renforcer la coopération, autour de trois axes stratégiques :

- **Lutte contre la précarité énergétique et meilleure connaissance des consommations.**
Grâce à l'accès à des données de consommation précises et à des outils de diagnostic, les collectivités pourront mieux cibler leurs actions, accompagner les publics les plus fragiles et sensibiliser les citoyens à une consommation plus responsable.
- **Planification territoriale et développement des énergies renouvelables.**
Les conventions prévoient un accompagnement technique d'Enedis pour anticiper les besoins en raccordement, optimiser les investissements et favoriser l'autoconsommation, individuelle ou collective, sur l'ensemble du territoire.
- **Déploiement des mobilités décarbonées, notamment l'électromobilité.**
Les partenaires s'engagent à développer les infrastructures de recharge pour véhicules électriques, à accompagner l'électrification des flottes publiques et à promouvoir l'écomobilité, notamment sur des sites stratégiques comme le Circuit d'Albi.

« Ces partenariats illustrent notre ambition commune de faire de l'Albigeois un territoire exemplaire en matière de transition énergétique, au service de ses habitants et de l'environnement », souligne Stéphanie Guiraud-Chaumeil, Maire d'Albi et Présidente de la C2A.

Un partenariat durable et structurant

Ces conventions, d'une durée de trois ans, s'inscrivent dans une dynamique de long terme. Un comité de suivi réunissant les représentants des différentes parties assurera le pilotage des actions, leur évaluation et l'adaptation continue des priorités.

Contacts presse :

Enedis : Isabelle PAGES – isabelle.pages@enedis.fr - 06 65 36 84 89

Partenaire : Laurent Batigne laurent.batigne@mairie-albi.fr - 06 80 57 52 89